

**Conseil de l'UFR**

**Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines**

**Séance du 20 avril 2023**

**Compte rendu n° 15**

Secrétaire de séance : Karine-Sophie REGNIER

**Etaient présents à l'ouverture de la séance :**

<b>COLLÈGE A</b>
M. Jean-Pierre BRACCO
M. Arnaud BROTONS
Mme Emmanuèle CAIRE
M. Lionel DANY
Mme Anna GUILLO
Mme Sophie HERMENT
M. Guy LE THIEC
Mme Linda PILLIÈRE
M. Raffaele RUGGIERO (procuration à Mme Sophie HERMENT)
M. Tristan VIGLIANO
<b>COLLÈGE B</b>
Mme Valérie ANDRÉ
Mme Malika ASSAM
Mme Virginie CULOMA-SAUVA
Mme Alice FABRE (procuration à M. Arnaud BROTONS)
M. Médéric GASQUET-CYRUS
M. Guy LAMBERT
M. Stefano MAGNI (procuration à Mme Sophie HERMENT)
Mme Sophie NEZRI-DUFOUR
M. Mohamed OUERFELLI
M. Fabrice PELLERIN
<b>COLLEGE IATSS</b>
Mme Sandra LUDWIG
Mme Marie Christiane MIRTILLO
Mme Carole VITALI
<b>COLLÈGE USAGERS</b>
Mme Appoline HAQUET
M. Paul MARIANI
M. Leonardo PEREZ
<b>PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES</b>
<b>INVITES</b>
M. Sebastian HUSCH
Mme Emmanuelle LE BARBENCHON
M. Jean-Philippe POTIER
M. Alexis NUSELOVICI
Mme Linda ZAOUI

**26 membres présents ou représentés : le quorum de 20 est atteint.**

**M. Dany**, Doyen de l'UFR ALLSH, ouvre la séance en visioconférence à 10h.

**Ordre du jour :**

1. Approbation Compte-rendu du CUFR du 16/02/2023 (Délibération)
2. Informations générales (Information)
3. Fiches projets RI (Délibération)
4. MOF (Délibération)
5. ATER, campagne sur ressources propres (Délibération)

**1. Approbation Compte-rendu du CUFR du 16/02/2023 (Délibération)**

Modifications demandées par MM. Gasquet-Cyrus et Le Thiec

**Vote** pour l'approbation de compte-rendu du 16 février 2023 : 19 pour et 7 abstentions (26 votants)

**2. Informations générales (Information)**

- Rappel du calendrier des conseils et comités, point présenté par Sebastian Hüsich.
- Etats des lieux des postes

**M. Potier** rappelle le circuit RH (page 8 de la présentation power point).

**Mme Ludwig** admet qu'il y ait une réflexion sur le remplacement poste pour poste car les métiers évoluent. Néanmoins, cette refonte des fiches postes doit se faire plus rapidement car actuellement il y a beaucoup de départs et la charge de travail est répartie sur les autres personnels, sans compensation financière. Chaque agent est recruté sur une fiche de poste mais les évolutions ne sont pas par la suite prises en compte, en particulier dans le RIFSEEP.

**M. Potier** est bien conscient des temps de latence qui existent entre le départ d'un personnel et son remplacement effectif. Il explique également que l'évolution des fiches de postes peut être vu lors des entretiens individuels annuels de chaque personnel. Il ajoute qu'il existe des systèmes de prime pour compenser ces charges supplémentaires. Ainsi, il évoque sa participation actuelle, au titre de l'UFR, à un groupe de travail de l'université portant sur les postes ouvrant droit à la Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI). **Mme Ludwig** constate que la NBI est souvent versée aux chefs de services. **M. Potier** précise que l'établissement dispose d'un nombre points de NBI et qu'il lui appartient de les répartir. Il nuance le propos de Mme Ludwig en précisant que les NBI ne sont pas réservés aux chefs de services mais également à des personnes disposant de compétences particulières toutes catégories confondues. Il fait référence en cela aux NBI attribuées aux métiers techniques ainsi qu'à ceux en gestion d'équipements lourds.

**Mme Vitali** tient à souligner que le remplacement des personnels est un problème récurrent et espère que la direction actuelle pourra trouver des solutions pour améliorer la situation. **M. Dany** précise que la direction AMU essaie de palier à ses délais en particulier avec la mise en place de la brigade mobile.

**Mme Mirtillo** trouve difficile de trouver attractive la participation à l'équipe de remplacement qu'AMU souhaite mettre en place, car aucune compensation financière et aucune formation ne sont prévues.

**M. Pellerin** s'indigne des délais très importants (parfois 6 mois !) pour remplacer des personnels ce qui provoquent d'importants dysfonctionnements. Cela fait d'abord peser la charge de travail sur le personnel administratif, puis dans un second temps, sur les enseignants et enseignants-chercheurs. Il alerte de même sur l'état de souffrance au travail des personnels et plus globalement sur les RPS (risques psycho-sociaux) qui sont la conséquence de ces dysfonctionnements. **M. Potier** rejoint M. Pellerin sur ce constat, mais ces délais s'expliquent souvent par de nombreux paramètres et éléments, parmi lesquels effectivement il peut y avoir un manque d'attractivité des postes et des rémunérations proposées. **M. Pellerin** indique qu'il y a une confusion entre deux temps qui devraient être dissociés. En effet, ces procédures visant à rationaliser la fonction administrative relèvent du moyen ou long terme alors qu'il serait nécessaire de remplacer les personnels sur le court terme.

**M. Lambert** souhaiterait avoir plus d'informations sur la brigade de remplacement. Il demande également si le turn-over est plus important au niveau d'AMU qu'à l'UFR.

**M. Le Thiec** souhaite faire un parallèle avec les postes d'enseignants-chercheurs. Au niveau de tous les personnels, le recours à des contractuels est de plus en plus la norme. Il aimerait également que le sous-encadrement administratif récurrent soit enfin réglé.

**M. Ouerfelli** ne pense pas que la brigade de remplacement soit la bonne solution, seuls de nouveaux recrutements pourraient améliorer la situation de surcharge de travail.

**Mme Ludwig** ne comprend pas pourquoi aucune anticipation n'est possible, alors que les départs des personnels IATSS sont connus bien en amont.

Présentation d'un tableau synthétique reprenant les postes actuellement vacants et les solutions envisagées et en cours (pages 9 et 10 de la présentation power point).

**Mme André** souhaite appuyer la demande de poste pour le recrutement d'un personnel dédié aux relations internationales au sein de la scolarité.

- Planning prévisionnel pour l'architecture fine, point présenté par Valérie Debuiche (page 12 de la présentation power point)

**M. Ouerfelli** souhaite que la direction de l'UFR communique lors du prochain conseil le montant de la dotation budgétaire pour la nouvelle offre de formation. Il voudrait savoir si l'annonce faite par le président en décembre d'une dotation à moyens constants, est toujours d'actualité.

**M. Brotons** souhaite avoir des réponses sur : la mise en place ou non des cours de 90 minutes, la réflexion sur les axes. Le découpage de l'enveloppe budgétaire dédiée à l'offre de formation (par département, par filières, les 2), le cadrage sur le partage des crédits d'UE dans les mentions, la demande de dérogation pour les langues concernant le ratio heures enseignées / nombre de crédits.

**M. Dany** précise que ces différents points seront traités lors du prochain conseil.

- Point sur la visite du bâtiment Egger

**M. Vigliano** n'a pas participé à la visite car l'étudiante désignée pour représenter le comité de lutte n'y a pas été autorisée. Il précise que Mme Haquet n'y a pas participé pour la même raison.

**M. Ouerfelli** souhaite savoir pourquoi cette étudiante n'a pas été autorisée. **M. Dany** précise que seuls les membres du conseil d'UFR y avaient été conviés. **Mme André** trouve également que la participation de la représentante du comité de lutte aurait été souhaitable.

**M. Gasquet-Cyrus** souhaite connaître les participants à la visite de ce matin. **Mme Le Barbenchon** précise que MM. Mariani, Perez, Husch et Potier et elle-même ont fait cette visite. Elle tient également à préciser que les dégradations ne sont de grande ampleur. Il va falloir repeindre certains murs et probablement remplacer du matériel de cours qui a souffert de l'empilement. Elle souligne qu'aucune dégradation n'a été faite sur le matériel informatique et de visioconférence. Des sociétés ainsi que la DEPIL œuvrent actuellement pour la remise en état et la vérification des systèmes de sécurité et des ascenseurs, pour permettre un retour des étudiants et des personnels dans des conditions normales.

**Mme Haquet** souhaite savoir quand les effets personnels des étudiants pourront être récupérés ainsi que le matériel politique. **M. Dany** précise que la DEPIL est en train de tout rassembler et va mettre en place une procédure pour que les étudiants puissent venir récupérer leurs affaires. **M. Potier** pense que M. Mourier pourra être l'interlocuteur privilégié pour cette procédure.

**M. Perez** précise qu'il participait à la visite et peut rendre compte de l'absence de dégradations volontaires et de la réelle occupation pacifique. Il demande également des explications quant au recours à la force publique, qu'il juge disproportionnée. Il demande à ce qu'une nouvelle réunion ait lieu entre la direction et les membres du comité de lutte, pour reprendre les discussions sur les revendications, et en particulier sur l'application du 10 améliorable.

Cette proposition de nouvelle réunion est appuyée par de nombreux membres du conseil qui souhaitent y être associés.

### **3. Fiches projets RI (Délibération)**

Linda Pillière présente les 9 fiches projets concernant des renouvellements :

1. Nagoya University of Foreign Studies, Japon, soutenue par Arnaud Brotons
2. Sophia University, Japon, soutenue par Arnaud Brotons
3. Ritsumeikan University, Kyoto, Japon, soutenue par Arnaud Brotons
4. Eberhard Universität, Tübingen, Allemagne, soutenue par Guy Le Thiec
5. Universitas Gadjah, Mada, Indonésie, soutenue par Jean-Marc De Grave
6. Wellesley College, Massachusetts, Etats-Unis, soutenue par Cécile Cottenet
7. Università Di Genova, Gênes, Italie, soutenue par Eleonora Canepari
8. Università Degli Studi Di Milano, La Statale, Italie, soutenue par Eleonora Canepari
9. Università Degli Studi Di Roma, La Sapienza, Italie, soutenue par Eleonora Canepari

**Vote** pour les renouvellements de projets RI : 25 pour et 1 abstention

Linda Pillière présente ensuite 4 nouveaux projets :

1. Uniwersytet Kazimierza, Wielkiego, Pologne, soutenue par Ruth Menzies
2. Université du Québec, Trois-Rivières, Canada, soutenue par Linda Pillière
3. Yıldiz Teknik University, Turquie, soutenue par Juliette Dumas
4. Universidade Federal de Minas Gerias, Brésil, soutenue par Samuel Vernet

**Vote** pour les nouveaux projets RI : pour à l'unanimité

#### 4. MOF (Délibération)

Valérie Debuiche présente la demande de modification de l'offre de formation concernant le Master 2 Sciences de l'éducation – Parcours Ingénierie, pour son ouverture à l'apprentissage

**M. le Thiec** souhaite savoir si le département a voté. **Mme Zaoui** précise qu'il a été informé.

**Vote** pour l'ouverture à l'apprentissage du Master 2 Sciences de l'éducation – Parcours Ingénierie : 9 pour et 17 abstentions

#### 5. ATER, campagne sur ressources propres (Délibération)

Point présenté Par Lionel Dany

Récapitulatif des postes d'ATER (page 19 de la power point)

**M. Lambert** trouve qu'il manque des éléments tangibles pour pouvoir prendre une décision concernant l'attribution des 14 postes d'ATER. Notamment il souligne qu'il manque la présence des taux d'encadrement EC/Etudiants des départements sélectionnés, ainsi que les critères qui ont participé à déterminer la sélection des 14 postes d'ATER et le positionnement des 3 postes d'ATER sur liste complémentaire.

**Mme André** partage l'avis de M. Lambert et souhaite également connaître l'enveloppe dédiée à ces recrutements et en particulier sur les crédits ORE. **Mme Le Barbenchon** précise que les crédits ORE ne sont pas entièrement dédiés à ces recrutements.

Mme André aimerait connaître la part de l'UFR par rapport à la totalité des crédits ORE au sein d'AMU. **Mme Le Barbenchon** précise que la répartition est faite au prorata de chaque composante.

**Mme Herment** se demande comment va pouvoir être soutenue l'offre de formation si l'UFR n'obtient que 20 postes sur les 43 demandés.

**Mme Nezri-Dufour** souhaite savoir quel est l'impact d'un poste en liste complémentaire. **M. Dany** explique que des postes supplémentaires pourraient être ouverts si de la masse salariale venait à se libérer, à ce moment-là les postes d'ATER sur liste complémentaire seraient attribués par ordre de classement.

**M. Pellerin** demande, s'il serait possible de rappeler les différents types de financement des postes et le lien avec le budget global de l'UFR. **Mme Le Barbenchon** va fournir à tous les membres un tableau synthétique des ressources disponibles.

**M. Lambert** souhaiterait qu'une remontée soit faite auprès de la direction d'AMU et qu'un audit global soit mené pour faire un point précis sur les besoins et les forces actuels. **M. Gasquet-Cyrus** propose d'écrire ensemble une motion explicitant toutes les difficultés rencontrées et les conditions d'exercice dégradées pour l'ensemble du personnel de l'UFR ALLSH. Il pense également que l'on pourrait envisager une action comme pourquoi pas, l'arrêt des cours à un moment particulier, histoire de rendre visibles et médiatiques nos conditions de travailler ; nous pourrions organiser cela dès septembre.

**Mme Caire** demande si ce classement a été voté en comité des études. **M. Dany** précise que cela est une prérogative du conseil d'UFR.

**Vote** pour la campagne d'ATER sur ressources propres : 21 pour 2 contre, 3 abstentions

**M. Dany** lève la séance à 12h30.

La présentation Power Point projetée en séance est annexée au présent compte-rendu.